

Production française

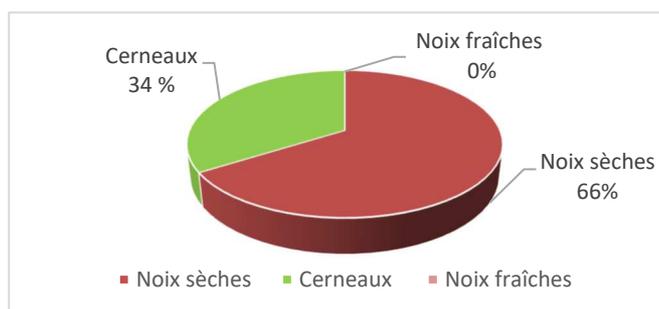
La France est le 2^{ème} pays producteur de noix de l'Union Européenne avec une moyenne de 36 000 tonnes par an. Elle est scindée en deux grands bassins Sud-ouest et Sud-est, à production équivalente, représentant 98 de la production française. La production de noix en France occupe une superficie de 24 991 ha (source SAA) dont près de 14 000 ha en région sud-ouest, soit près de 56% des surfaces.

Sur les 4 départements Dordogne, Lot, Corrèze et Charente, ce sont 5 000 hectares de vergers sont identifiés pour la production de noix coques et cerneaux sous l'Appellation d'Origine Protégée Noix du Périgord.

Echanges commerciaux français

Le marché français est segmenté en 2 produits essentiellement :

- 66% en noix sèches
- 34% en cerneaux.

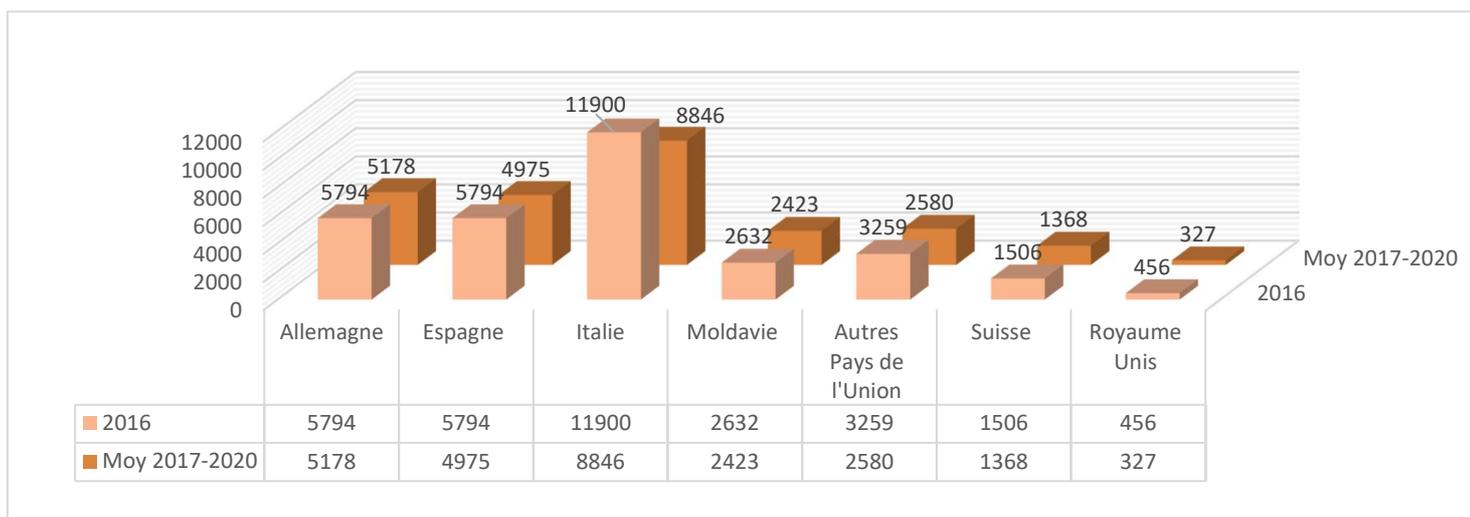


La France est le premier pays exportateur européen

	Moy. 2010-2012	Moy. 2013-2015	Moy. 2016-2020
Exportation totales	31 144	28 841	33 147
Noix en coque	28 246	25 754	25 000

La France maintient un bon niveau de ses exportations vers l'Europe grâce à la qualité de ses produits. 65% des noix françaises destinées à la table sont exportées. L'Italie, devenue la première destination des exportations françaises constitue, avec l'Espagne et l'Allemagne, les principaux clients pour la noix coque.

Les principaux clients de noix coque françaises (en tonnes) :



La France perd cependant de son influence en cerneau sur un marché en pleine progression du fait de la concurrence avec les pays de l'Est de l'Europe et du Chili.

	2016	2017	2018	2019	2020
Cerneaux	3 213 T	3 498 T	3 177 T	3 257 T	3 148 T
en équivalent coque	8 032 T	8 745 T	7 942 T	8 142 T	7 870 T

Source : FAO

Face à la concurrence des cerneaux d'importation, moins chers, le cerneau français a du mal à être compétitif. Il se démarque pourtant par sa qualité gustative et sa présentation, due au savoir-faire typiquement français en matière d'énoisage.

La France est un gros importateur de cerneaux

La France importait en 1990 2 415 T de cerneaux. En 2000, le volume importé avait triplé et atteignait les 6 400 T. Ce chiffre ne cesse de progresser puisque les importations se situent autour de 9 300 T sur les 5 dernières années (source : FAO).

Le 1^{er} fournisseur du marché du cerneau de noix est les Etats-Unis qui occupent un peu plus de 40% du marché. Le Chili est devenu en quelques années un important fournisseur. Ses apports en constante augmentation s'expliquent par l'augmentation des surfaces de production.

Les pays de l'Est dont la Moldavie et la Roumanie ont des parts de marché constantes. L'Ukraine approvisionne également le marché du cerneau français.

L'AOP Noix du Périgord se place, pour le consommateur, comme un écran face à ces importations en garantissant l'origine d'un cerneau français de qualité issu d'un terroir « Périgord ». C'est un rempart fiable contre les mélanges d'origine.

Une ouverture toute naturelle vers l'Europe

Les investissements en matériel, réalisés sur les exploitations par l'ensemble des producteurs de la région depuis les années 1990, ont relevé le niveau qualitatif de la noix et du cerneau de noix, en parfaite adéquation, désormais, avec les attentes de la clientèle française et européenne.

Une mise en marché dès la mi-octobre, bien avant l'arrivée des noix américaines sur le sol européen, constitue leur véritable atout.

Des courants d'exportation bien ancrés dans la commercialisation de la noix assurent aussi à la "Noix du Périgord" des débouchés privilégiés.

L'Appellation d'Origine Protégée (AOP), transformation de l'AOC Noix du Périgord en un signe officiel de qualité européen, obtenue pour la récolte de noix 2004 permet de garantir l'origine au-delà du territoire national et constitue un intérêt commercial supplémentaire.